

Jeudi 26 août 2010

10^{ème} mois de bourse

Le Bureau de la Conférence des présidents d'université se réjouit que soit tenu l'engagement, très attendu, d'attribution d'un 10^{ème} mois de bourse pour les étudiants, même s'il eut préféré qu'il prît son plein effet à la rentrée 2010.

A l'invitation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et sur la base d'un cahier des charges adopté par le conseil d'administration de chaque établissement avant l'été, les universités se sont mises en situation, dès la présente rentrée, d'organiser l'année universitaire sur 10 mois minimum. Cet effort organisationnel et pédagogique est un élément de plus pour contribuer à la réussite des étudiants en licence et à l'augmentation future du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur dont les études montrent qu'ils sont toujours bien mieux protégés du chômage que les jeunes sans diplômés.